

Ce fut en 1872 que, pour la première fois, des inventeurs étrangers firent breveter leurs inventions au Canada. Cette année-là, les demandes de brevets adressées au bureau des brevets d'invention, lequel dépendait alors du ministère de l'Agriculture, s'élevèrent à 752 et les honoraires s'y rapportant atteignirent \$18,652. Depuis lors, les opérations de ce bureau se sont constamment accrues sans la moindre interruption; cet accroissement a surtout été sensible entre 1901 et le 31 mars 1913. Pendant l'exercice 1912-13, il a été reçu 8,681 demandes et les droits et honoraires se sont élevés à \$218,125. En 1924, on comptait 10,441 demandes, les droits et honoraires perçus formant une somme de \$459,780, comparativement à 10,806 demandes et \$413,238 respectivement en 1923. Pendant l'exercice clos le 31 mars 1924, il a été délivré 9,000 brevets au lieu de 12,542 en 1923, soit une diminution de 3,542, laquelle s'explique par l'amendement du 4 juin 1921 à la loi des brevets, qui prolongea le délai accordé pour le paiement des émoluments et qui eut pour résultat une réduction considérable du nombre des brevets délivrés en 1922 et une augmentation correspondante l'année suivante. Parmi les brevets de 1924, 5,860 ou 65 p.c. protégeaient les inventeurs des Etats-Unis, 1,533 ont été accordés aux inventeurs canadiens et 855 à d'autres sujets britanniques; l'Allemagne avec 219 et la France avec 164 brevets suivent dans cet ordre. Dans le tableau 50 on peut voir comment les brevets canadiens se répartissent entre les diverses provinces, de 1914 à 1924.

50.—Nombre d'inventeurs canadiens brevetés, par provinces, pendant les exercices 1914-1924.

Provinces.	1914.	1915.	1916.	1917.	1918.	1919.	1920.	1921.	1922.	1923.	1924.
	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.	nom- bre.
Ile du Prince-Edouard.....	2	2	3	3	3	-	9	2	4	9	7
Nouvelle-Ecosse.....	39	33	21	29	18	21	29	29	22	35	41
Nouveau-Brunswick.....	30	20	17	29	14	9	22	33	14	21	14
Québec.....	278	278	237	287	220	172	312	331	276	430	312
Ontario.....	607	586	540	465	398	386	636	708	508	845	673
Manitoba.....	115	97	89	84	91	66	86	118	75	158	83
Saskatchewan.....	59	66	65	62	84	76	94	119	101	166	106
Alberta.....	46	71	60	59	61	75	116	127	96	155	123
Colombie Britannique.....	157	126	92	72	83	70	147	177	103	202	174
Territoires et Yukon.....	1	2	1	1	1	-	-	1	-	-	-
Total.....	1,334	1,281	1,125	1,091	973	875	1,451	1,645	1,199	2,021	1,533

Ce tableau nous montre que les provinces d'Ontario et de Québec, plus populeuses que les autres, ont obtenu le plus grand nombre de brevets, mais si l'on considère la relation des brevets à la population on voit que la Colombie Britannique comptait en 1924 la plus grande proportion d'inventeurs, puisqu'elle obtenait un brevet par 3,266 habitants, tandis que dans les autres provinces ce coefficient s'établissait ainsi qu'il suit: Ontario 4,573, Alberta, 5,345, Manitoba, 7,946, Saskatchewan, 7,954, Québec, 7,967, île du Prince-Edouard, 12,531, Nouvelle-Ecosse, 13,101, et Nouveau-Brunswick, 28,683.

Il résulte du rapport du Commissaire des brevets que, pendant l'exercice clos le 31 mars 1924, le plus grand nombre des brevets décernés ont porté sur les véhi-